

Contributions à la promotion de la santé 2023 des assureurs maladie

(dans le cas d'assurance complémentaire appropriée)

Afin de pouvoir recevoir les contributions à la promotion de la santé citées ci-après, la plupart des compagnies d'assurance-maladie demandent une confirmation d'abonnement, et/ ou une copie du contrat, et/ ou une quittance et/ou une facture, ainsi dans certains cas une attestation pour les entraînements fréquentés.

Assurance Maladie	Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness ?	Quelles variantes d'abo sont indemnisées ?	Quelle est la contribution prévue ?
ATUPRI	Diversa Mivita	<ul style="list-style-type: none"> Diversa: Tous les abonnements Mivita: Abonnements saisonniers-semestriels et annuels 	Diversa: 50%, jusqu'au max. CHF 200.- par année civile Mivita (Stufe Reala): 50%, jusqu'au max. CHF 200.- par année civile Mivita (Stufe Extensa): 50%, jusqu'au max. CHF 300.- par année civile
AXA	Santé ACTIF Santé COMPLET	<ul style="list-style-type: none"> Abonnements de fitness (de 6 mois ou plus) 	Santé ACTIF: 75%, jusqu'à 200 CHF par année civile Santé COMPLET: 75%, jusqu'à 300 CHF par année civile
CONCORDIA	NATURA NATURA PLUS	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	NATURA/NATURA PLUS: 50% jusqu'au max. CHF 200.- par secteur et année civile Promotion de la santé au total max. CHF 500.- par année civile
CSS	Compte de santé (Composant d'assurances complémentaires)	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel Abo mensuel 	Promotion de la santé jusqu'à max. CHF 800.- par année civile selon l'assurance complémentaire: Compte Santé jusqu'à CHF 700.- par année civile (fitness, exercice, divers jusqu'à CHF 500.-) Bonus du compte santé 50%, max. CHF 100.-
EGK	EGK-SUN	Au tous les abonnements	Maximum CHF 360.- par année civile, au maximum la somme totale payée
Glarner Krankenversicherung	Complément GÉNÉRAL FAMILY FAMILY FLEX PREMIUM	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	GÉNÉRAL: 50%, montant maximum de CHF 150.- par année civile FAMILY/ FAMILY FLEX: 50% jusqu'au max. CHF 200.- par secteur et année civile Promotion de santé totale jusqu'à CHF 500.- par année civile PREMIUM: 50% jusqu'au max. CHF 300.- par secteur et année civile Promotion de santé totale jusqu'à CHF 600.- par année civile
Groupe Mutuel	GO / Global Solution GX / Global Flex «Option Careflex» GI / Global Classic «Option Plus» SB GA / Assurance maladie – Assurance complémentaire avec Bonus EG / Global School	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	GO / Global Solution: 50%, jusqu'au max. CHF 200.- / année GX / Global Flex «Option Careflex»: 50%, jusqu'au max. CHF 200.- / année GI / Global Classic «Option Plus»: 50%, jusqu'au max. CHF 200.- / année SB GA / Assurance maladie – assurance complémentaire avec bonus: 50%, jusqu'au max. CHF 200.- / année EG / Global School: 50%, jusqu'au max. CHF 200.- / année
HELSANA	SANA COMPLETA COMPLETA EXTRA	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel Abo mensuel Abo 10x 	SANA ou COMPLETA ou COMPLETA EXTRA: 75 % jusqu'au max. CHF 200.- par secteur* et année civile** *Maternité 75% max. CHF 500.- par année civile **COMPLETA EXTRA: En complément des prestations de COMPLETA, nous prenons en charge l'intégralité du montant de facturation au titre de COMPLETA EXTRA, à raison de CHF 800.- maximum par année civile pour tous les domaines
ÖKK	FAMILY FAMILY FLEX OPTIMA PREMIUM PRÉVENTION	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	FAMILY / FAMILY FLEX: 50% jusqu'à CHF 200.- par année civile OPTIMA: 50% jusqu'à CHF 200.- par année civile PREMIUM: 50% jusqu'à CHF 300.- par année civile PRÉVENTION: 50% jusqu'à CHF 300.- par année civile

Assurance Maladie	Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness ?	Quelles variantes d'abo sont indemnisées ?	Quelle est la contribution prévue ?
rhenusana	rhenuPLUS Gold rhenuPLUS Platin rhenuPLUS «Cycle de vie»	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	rhenuPLUS Gold: 75% jusqu'au max. CHF 200.- / année civile rhenuPLUS Platin: 75% jusqu'au max. CHF 400.- / année civile rhenuPLUS Option «Cycle de vie»: 50% max. CHF 100.- / année civile
sana24	Tous les assuré(e)s des divisions ambulatoires, der Managed-Care- Assurance ambulatoire ou Basic ont le droit aux checks Wellness/ Fitness No 1	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	Fitness Check No 1: jusqu'au max CHF 200.- à un abo annuel/ par année civile jusqu'au max CHF 100.- à un abo semestriel/ par année civile
SANITAS	CLASSIC/ FAMILY /JUMP NATURA BASIS NATURA KOMFORT	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	CLASSIC/ FAMILY/JUMP: Le bénéfice est ajouté au plafond spécifique au produit Prévention - Promotion de la santé par année civile. CHF 200.- par année civile aux abos semestriels ou annuels NATURA BASIS /NATURA KOMFORT: Le bénéfice est ajouté au plafond spécifique au produit Prévention - Promotion de la santé par année civile. CHF 200.- par année civile aux abos semestriels ou annuels
SLKK	SLKK-QualiCare.basis SLKK-QualiCare.comfort	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	75% jusqu'au max. CHF 300.- par année civile aux abos fitness SLKK-QualiCare.basis: 75% jusqu'à CHF 200.- par secteur et année civile et cours, jusqu'à CHF 500.- pour tous les secteurs et par année civile SLKK-QualiCare.comfort: 75% jusqu'à CHF 200.- par secteur et année civile et cours, jusqu'à CHF 800.- pour tous les secteurs et par année civile
sodalis	Assurance complémentaire Sana ou Sana Plus + Assurances complémentaires d'hospitalisation: sodalis commun ou demi privé ou privé ou flex	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	remboursement des frais de 50%, jusqu'au max. CHF 200.- par année civile
Sumiswalder	Combi+ commun Combi+ demi privé Combi+ privé Complémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Abo trimestriel • Abo semestriel • Abo annuel 	Combi+ commun: CHF 100.- par année aux abos fitness Combi+ demi privé: CHF 200.- par année aux abos fitness Combi+ privé: CHF 300.- par année aux abos fitness Complémentaire: jusqu'au max. CHF 200.- par année civile aux abos fitness, cours reconnus
SWICA	COMPLETA PRAEVENTA OPTIMA	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel (si le début de l'abonnement se trouve dans la période assurée)	COMPLETA PRAEVENTA: 50% jusqu'à CHF 500.- par année civile (CHF 300.- par type de prévoyance au maximum) OPTIMA: 90% des frais non couverts par COMPLETA PRAEVENTA, jusqu'à CHF 300.- par année civile au maximum Au total jusqu'à CHF 800.- par année civile au maximum
Sympany	allgemeiner zusatz privater zusatz plus/plus natura premium/premium natura salto plus kolping (délai d'attente 1 an) PRÉVENTION lumière (délai d'attente 1 an)	Au tous les abonnements	Allgemeiner Zusatz, plus/plus natura, salto: max. CHF 200.- / par année civile Privater Zusatz, premium/premium natura: max. CHF 300.- / par année civile praevention, light, plus kolping: 50% au max. CHF 250.- par année civile
visana	Tous les assuré(e)s des divisions ambulatoires, der Managed-Care- Assurance ambulatoire ou Basic ont le droit aux checks Wellness/ Fitness No 1	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	Fitness Check No 1: jusqu'au max CHF 200.- à un abo annuel/ par année civile jusqu'au max CHF 100.- à un abo semestriel/ par année civile

Contributions à la promotion de la santé 2023 aux frais de cours (dans le cas d'assurance complémentaire appropriée)

	ATUPRI	AXA	CONCORDIA <small>Que pour prestataires avec certification initiale avant le 01.01.2021</small>	CSS	Groupe Mutuel	HELSANA
Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness?	Diversa Mivita Reala Mivita Extensa	Santé ACTIF Santé COMPLET	NATURA NATURA plus	Compte de santé (Composant d'assurances complémentaires)	GO / Global Solution GX / Global Flex «Option Careflex» GI/Global Classic «Option Plus» SB GA / Assurance maladie – assurance complémentaire avec bonus EG / Global School	SANA COMPLETA COMPLETA EXTRA
Les contributions à la promotion de la santé sur les frais des cours sont-elles indemnisées?	Mivita Reala/Extensa: Oui, pour des offres reconnues Diversa: Oui, pour les offres reconnues	Oui, des cours d'activité physique de 10 leçons minimum auprès d'un prestataire/responsable de cours certifié	Oui, pour les prestataires certifiés et des offres reconnues	Oui, pour les prestataires avec label de qualité CourseActive et des offres reconnues	Oui, pour les prestataires certifiés et des offres reconnues	Oui, pour les prestataires certifiés et des offres reconnues
Quelles types de cours sont indemnisés?	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours
Quels documents l'abonné doit-il présenter à l'assureur?	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'attestation de participation Facture /Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire d'attestation de participation Facture de cours et quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance
Quand s'opère le remboursement des contributions au coût des cours?	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés
Quelle est la contribution annuelle prévue?	<p>Diversa: 50% jusqu'à max. CHF 200.- par secteur et année civile*</p> <p>Mivita (Reala): 50% jusqu'à max. CHF 200.- par secteur et année civile*</p> <p>* La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500.-</p> <p>Mivita (Extensa): 50% jusqu'à max. CHF 300.- par secteur et année civile</p> <p>La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 1000.-</p> <p>Exception : prestations spécifiques selon les conditions d'assurance pour la préparation à l'accouchement, la gymnastique prénatale et postnatale.</p>	<p>Santé ACTIF: 75%, jusqu'à CHF 200.- par année civile (au total, max. CHF 400.- par année civile pour la promotion de la santé et la pratique sportive)</p> <p>Santé COMPLET: 75%, jusqu'à CHF 300.- par année civile (au total, max. CHF 500.- par année civile pour la promotion de la santé et la pratique sportive)</p> <p>En outre, AXA verse des contributions pour la participation active à des associations sportives, pour les abonnements mensuels de piscine ainsi que pour les cours de préparation à l'accouchement et de rééducation périnéale.</p>	<p>NATURA /NATURA PLUS: 50% jusqu'à max. CHF 200.- par secteur et année civile</p> <p>La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500.-</p>	<p>Compte Santé jusqu'à CHF 700.- par année civile (fitness, exercice, divers jusqu'à CHF 500.-).</p> <p>Promotion de la santé jusqu'à max. CHF 800.- par année civile (Compte santé et Bonus du compte santé) selon l'assurance complémentaire.</p> <p>Bonus du compte santé 50%, max. CHF 100/année civile</p>	<p>GO / Global Solution: 50% max. CHF 200.- / année</p> <p>GX / Global Flex:«Option Careflex»: 50% max. CHF 200.- / année</p> <p>GI / Global Classic «Option Plus»: 50% max. CHF 200.- / année</p> <p>SB GA / Assurance maladie – assurance complémentaire avec bonus: 50% max. CHF 200.- / année</p> <p>EG / Global School 50% max. CHF 200.- / année</p>	<p>SANA/COMPLETA/COMPLETA EXTRA:</p> <ul style="list-style-type: none"> Fitness 75% max. CHF 200.- par année civile* École du dos/du corps 75% max. CHF 200.- par année civile* Cours sur L'alimentation, la détente, L'activité physique et cours des partenaires d'Helsana 75% max. CHF 200.- par année civile* Maternité 75% max. CHF 500.- par année civile* <p>*COMPLETA EXTRA: En complément des prestations COMPLETA, nous prenons en charge l'intégralité du montant de facturation au titre de COMPLETA EXTRA, à raison de CHF 800.- maximum par année civile pour tous les domaines</p>

	ÖKK	Provita	rhenusana	SANITAS		SWICA	Sympany
				Ligne WINCARE	Ligne SANITAS		
Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness?	Diverses assurances complémentaires avec compte de santé, médecine alternative, prestations de maternité	PRIMA BASIC PRIMA STANDARD PRIMA TOP	rhenuPLUS Gold rhenuPLUS Platin	NATURA BASIS NATURA KOMFORT	CLASSIC FAMILY JUMP	COMPLETA PRAEVENTA OPTIMA	complémentaire commun complémentaire privé plus/plus natura premium/premium natura salto plus kolping PRÉVENTION
Les contributions à la promotion de la santé sur les frais des cours sont elles indemnisées?	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires certifiés	Oui, pour les prestataires avec des offres certifiées	Oui, pour les prestataires certifiés
Quelles types de cours sont indemnisés?	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours	Voir la liste en dernière page pour le droit aux contributions aux différents domaines de cours
Quels documents l'abonné doit-il présenter à l'assureur?	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation d'inscription au cours Facture /Quittance
Quand s'opère le remboursement des contributions au coût des cours?	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés (si le cours avait lieu pendant la période assurée)	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés (si le cours avait lieu pendant la période assurée)	Après la fin du cours et l'envoi des documents demandés
Quelle est la contribution annuelle prévue?	ÖKK paie des primes de 50 à CHF 300.- pour tous les cours, selon le régime d'assurance complémentaire. Au total, jusqu'à CHF 600.- par année civile, selon le régime d'assurance complémentaire. Les conditions d'assurance de la compagnie d'assurance respective font foi.	PRIMA BASIC: 50% jusqu'à max CHF 250.- par année civile PRIMA STANDARD: 75% montant maximum de CHF 200.- par année civile PRIMA TOP: 90% jusqu'à max CHF 500.- par année civile	RhenuPLUS Gold: 75% jusqu'à max. CHF 200.- / année civile rhenuPLUS Platin: 75% jusqu'à max. CHF 400.- / année civile Si les prestations de cette catégorie ne sont pas épuisées.	NATURA BASIS/NATURA KOMFORT: 50% jusqu'à max. CHF 200.- par secteur et année civile La contribution annuelle globale à la promotion de la santé est de max. CHF 500.-	CLASSIC/FAMILY/JUMP: CHF 200.- par année civile Au total pour les centres de fitness et les cours.	COMPLETA/PRAEVENTA: 50% jusqu'à CHF 500.- par année civile (CHF 300.- par type de prévoyance au maximum) OPTIMA: 90% des frais non couverts par COMPLETA PRAEVENTA, jusqu'à CHF 300.- par année civile au maximum Au total jusqu'à CHF 800.- par année civile au maximum	Sympany contribue avec des prestations variables à toutes les techniques (promotion de la santé/médecine alternative). Cela sous réserve du contrôle de la facture. Préparation à l'accouchement (incl. gymnastique du dos, gymnastique de grossesse): max. CHF 200.- / année civile tous les catégories confondues.

Le droit aux contributions par les assureurs maladies aux différents domaines de cours

Domaine de cours	ATUPRI	AXA	CONCORDIA <small>Que pour prestataires avec certification initiale avant le 01.01.2021</small>	CSS	Groupe Mutuel	HELSANA	ÖKK	Provita	rhenusana	SANITAS		SWICA	Sympany
										Ligne WINCARE	Ligne SANITAS		
Technique Alexandre	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Aqua-Gym (p.ex. Aqua Fit)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Gymnastique respiratoire	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Training autogène	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Gymnastique du plancher pelvien	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI ²	OUI	OUI
Feldenkrais	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Fitness (Pilates y compris)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Préparation à l'accouchement	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI ¹	OUI	OUI
Nordic Walking	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Qigong	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI
Gymnastique post-natale	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI ¹	OUI	OUI
Gymnastique du dos	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Ecole du dos	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Gymnastique prénatale	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI ¹	OUI	OUI
Tai Chi	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI
Walking	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
YOGA	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI ²	OUI	OUI

OUI¹ - pas comme cours d'activité physique, mais dans le cadre de la promotion de santé/maternité (partiellement contributions différentes)

OUI² - si le prestataire de cours est reconnu dans le domaine de cours „Fitness